

Secteur industriel/ Visite de la vice-présidente de Caterpillar au Gabon Les dirigeants du géant américain confiants dans les perspectives du pays

Willy NDONG
Libreville/Gabon

UNE délégation du groupe industriel américain Caterpillar, spécialisé dans la fabrication des machines dans les domaines de la construction, des mines et de la forêt, conduite par sa vice-présidente en charge de la division Mines, Johnson Denise Carolyn, a séjourné dans notre pays du 2 au 3 février 2018. A Libreville, Johnson Denise Carolyn et sa délégation ont visité les installations de Tractafic Equipment, distributeur exclusif de la marque Caterpillar au Gabon. A cette occasion, l'entreprise américaine a honoré, d'une part, Tractafic Equipment pour ses 86 ans de présence au Gabon et, d'autre part, décoré



Le DG de Tractafic, Philippe Fievez (sans gilet) en compagnie des responsables américains de Caterpillar.

Simon Essono Obiang, de la médaille de diamant, la plus prestigieuse récompense jamais attribuée jusqu'alors par Caterpillar, pour ses 33 ans passés au sein de Tractafic Equipment. Au cours des entretiens avec le directeur général de Tractafic, Philippe Fievez, les dirigeants américains se sont dits confiants sur les perspectives au Gabon : « l'aug-

mentation du prix du pétrole, les perspectives des industries minières et forestières et la mise à ni-



Simon Essono Obiang, récompensé ici par Johnson Denise Carolyn (g) pour avoir passé 33 ans au sein de Tractafic.

veau des infrastructures nous rendent très optimistes sur le redémarrage de l'économie gabonaise»,

a indiqué Johnson Denise Carolyn. L'occasion a été également donnée aux respon-

sables américains de s'imprégner des activités quotidiennes de leur filiale locale. Par ailleurs, Johnson Denise Carolyn a insisté sur les efforts à fournir pour la promotion des femmes au sein de l'entreprise. A Moanda, la délégation américaine a visité les installations de Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), l'un des plus gros clients de Tractafic Equipment. « Nous serons toujours plus proches de nos clients », a-t-elle indiqué.

Conseil d'administration du Fonds national d'aide sociale (FNAS)

Contrôler la masse salariale

Photo : Prissilla Mousavou Mouity



Les membres du conseil d'administration du FNAS en séance de travail.

Prissilla M. Mouity
Libreville/Gabon

MARIE-Rosine Itsana a présidé, récemment, à Libreville, le Conseil d'administration du Fonds national d'action sociale (FNAS). L'ordre du jour portait, entre autres, sur l'examen du budget 2018 et la présentation de la nouvelle grille salariale du FNAS. Ces différents points, préalablement examinés par les administrateurs du FNAS, ont été portés à l'attention du conseil d'administration. « Tous ces points nous ont permis de voir comment encadrer le fonctionnement du FNAS par rapport à certains aspects qui étaient volatiles. Nous avons apprécié le travail qui est fait sur le plan social, à savoir la masse salariale. Un effort est fait au niveau de la direction sociale pour voir comment contrôler la masse salariale, en raison des ten-

sions de trésorerie actuelles », a souligné Marie-Rosine Itsana, présidente du Conseil. Par ailleurs, l'ensemble des administrateurs du FNAS ont apprécié la proposition du budget 2018. Lequel n'a pas été révélé, du fait qu'il serait prévisionnel. Toutefois, le nouveau PCA a indiqué qu'il sera soumis à la tutelle, afin de bénéficier des crédits. « Nous avons examiné la faisabilité du budget 2018. Il s'agit, pour le moment, d'un budget prévisionnel que nous allons présenter par la suite au ministère qui verra s'il pourra nous allouer des crédits », a-t-elle précisé. En rappel, le FNAS assure le financement des Activités génératrices de revenus pour l'autonomisation et l'insertion socio-économique des Gabonais et Gabonaises économiquement faibles. L'effectivité de ses réformes est donc un enjeu majeur pour cette administration.



UNE VISION POUR VOTRE CONFORT



Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DE LA SIGNALISATION DES VOIRIES ET LA SIGNALATIQUE DES BATIMENTS AU LOTISSEMENT RESIDENTIEL LES BOUGAINVILLIERS

A. Présentation ; Objet.

Le lotissement *Les Bougainvilliers* comporte 220 appartements répartis en 15 Immeubles et doit accueillir une population d'environ 1200 résidents. Il est prévu d'allouer à chaque appartement une (01) place de parking identifiée par marquage (code individuel) et de dégager des espaces de parkings supplémentaires pour les visiteurs et les livraisons. Le lotissement sera également servi par les services occasionnels de ramassage d'ordures ménagères et des véhicules de sapeurs-pompier, dont le stationnement doit être clairement identifié.

A cet effet, **Avorbam Investissements** entreprend le marquage :

- de l'ensemble du lotissement (panneau extérieur pour l'ensemble);
- des voies et des parkings du lotissement (signalisation horizontale et verticale) ;
- des immeubles et des appartements.

Les marques sur chaussées ont pour but d'indiquer sans ambiguïté les parties de la chaussée réservées aux différents sens de la circulation ou à certaines catégories d'usagers, ainsi que, dans certains cas, la conduite que doivent observer les usagers. Le soumissionnaire produira les prestations suivantes :

1. Proposition de sens de circulation à l'intérieur du lotissement et Plan de marquage du lotissement ;
2. Proposition (Plan) du marquage au sol des parkings ;
3. Mise en œuvre de la signalisation verticale et horizontale après validation ;
4. Marquage des bâtiments et des appartements.

B. Dossier d'appel d'offres et dépôts de candidatures

Le dossier d'appel d'offres, est à retirer au siège d'Avorbam Investissements, à partir du 05 Février 2018 contre le versement au compte du Maître d'Ouvrage, d'un montant non remboursable de FCFA 200 000 (Deux cent mille francs CFA), bordereau de versement faisant foi, sur le Compte ouvert à l'UGB sous le numéro : 40002 00003 90000225679 - 26.

Les offres seront reçues à partir du 09 jusqu'au 16 Février 2018 à 15h30 délai de rigueur dans une enveloppe globale contenant deux (2) propositions technique et financière, et seront adressées, au Maître d'Ouvrage avec la mention ci-dessous, sous pli fermé sans indications permettant d'identifier le soumissionnaire :

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DE LA SIGNALISATION DES VOIRIES ET LA SIGNALATIQUE DES BATIMENTS

AU LOTISSEMENT RESIDENTIEL LES BOUGAINVILLIERS

A l'attention de Monsieur Herman NZOUNDOU BIGNOUMBA,

Président-Directeur Général

Avorbam Investissements

Immeuble Orchidia, BP 8820, Rue Jean NDENDE Libreville Gabon.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Monsieur Yves-Trajan MENGOME, Ingénieur Projets pour Avorbam Investissements : ymengome@cdc-gabon.ga -

Tél : (+241) 05 77 70 70 - 02 51 08 76.